

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 14–16 février 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2011/9-B
18 janvier 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – HAÏTI 108440

Assistance alimentaire en faveur des
groupes vulnérables exposés à des chocs
récurrents

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires	33 087 437	99 687 663	132 775 099
Coût total pour le PAM	72 122 401	177 399 959	249 522 360

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

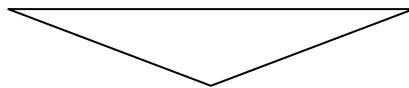
Directeur régional, ODP*: M. P. Medrano tél.: 066513-2323

Attachée de liaison principale, ODP: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire d'un montant de 177,4 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 108440 "Assistance alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents" (WFP/EB.1/2011/9-B).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Haïti 108440 ("Assistance alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents") devait durer deux ans à compter de janvier 2010. Or, sa mise en œuvre a été rapidement interrompue par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui a donné lieu au lancement d'une opération d'urgence (opération d'urgence 200110). La présente révision budgétaire revoit les besoins de l'IPSR pour la période allant d'avril 2011 au 31 décembre 2012 afin de permettre de faire face aux conséquences catastrophiques du séisme et de venir en aide à jusqu'à 2,5 millions de bénéficiaires par an.
2. Plus précisément, la révision budgétaire permettra de:
 - prolonger l'opération de janvier à décembre 2012;
 - fournir 70 843 tonnes de produits alimentaires supplémentaires, d'une valeur de 67,1 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 32,6 millions de dollars qui servira à assurer des transferts monétaires;
 - financer les coûts associés supplémentaires au titre du transport extérieur, du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM), les autres coûts opérationnels directs (Autres COD) et les coûts d'appui directs (CAD), dont le montant se chiffre à 66,1 millions de dollars;
 - financer des coûts d'appui indirects (CAI) supplémentaires, d'un montant de 11,6 millions de dollars.
3. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à la programmation sont notamment les suivantes: mettre davantage l'accent sur l'Objectif stratégique 3 (Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition); mieux cibler l'Objectif stratégique 2 (Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets); supprimer l'Objectif stratégique 4 (Réduire la faim chronique et la dénutrition). Des transferts monétaires assortis de conditions similaires à ceux mis en œuvre au titre de l'opération d'urgence seront utilisés dans le cadre de l'IPSR.
4. La hausse du montant des CAD s'explique par la nécessité de maintenir une forte présence sur le terrain et d'importants moyens techniques. L'augmentation des coûts de TTEM est due aux dégâts subis par l'infrastructure logistique du pays et à l'accroissement de la demande d'espace d'entreposage résultant du renforcement des effectifs humanitaires et de l'envergure colossale des travaux de reconstruction en cours.

JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités existantes au titre des projets

5. L'IPSR d'origine entendait aider les pouvoirs publics à répondre aux besoins urgents des populations éprouvées par des chocs répétés, notamment les catastrophes naturelles (en particulier les ouragans et la tempête tropicale de septembre 2008), la récession économique, la cherté des produits alimentaires et les troubles civils. Elle avait également pour but d'appuyer les premières phases du redressement en reconstituant les moyens de

subsistance et en réduisant la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire. L'opération était conçue de façon à contribuer à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4 et 5. Le renforcement des capacités des pouvoirs publics devait permettre de transférer progressivement la responsabilité de l'intervention au pays, et des examens périodiques associant le Gouvernement et les partenaires devaient préciser la stratégie et les délais correspondants.

6. Or, le contexte a été totalement bouleversé par le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, qui a fait 230 000 morts, 1,3 million de sans-abris et 600 000 personnes déplacées, et a détruit la quasi-totalité de la capitale, Port-au-Prince, et des villes de Léogâne et de Jacmel. Les dégâts importants infligés aux bâtiments et aux infrastructures, voire leur destruction, ont encore entravé le fonctionnement déjà déficient des marchés ainsi que la prestation des services de santé et d'éducation. Les institutions publiques ont perdu une bonne part de leurs ressources humaines, y compris dans les secteurs de la santé et de l'éducation.
7. L'opération d'urgence 200110 "Assistance alimentaire en faveur des populations éprouvées par le séisme en Haïti" a été lancée le 15 janvier 2010 dans le but de sauver des vies, de protéger les moyens de subsistance et de renforcer l'autosuffisance des populations sinistrées. Les distributions générales de vivres dans toute la ville de Port-au-Prince et aux alentours ont bénéficié à jusqu'à 2 millions de personnes par mois entre le 15 janvier et le 30 mars 2010. Le PAM a alors mis en place une assistance alimentaire assortie de conditions et ciblée, fondée sur la protection sociale et des activités visant à accélérer les premières phases du redressement, notamment des activités Espèces contre travail (ECT) et Vivres contre travail (VCT) à partir du mois de février; il a également recouru à des achats locaux dans le cadre du programme d'alimentation scolaire d'urgence. L'opération d'urgence devrait prendre fin le 31 mars 2011.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

8. Avant le séisme, Haïti était déjà le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental: 55 pour cent de la population vivaient au-dessous du seuil de pauvreté (1 dollar É.-U. par habitant et par jour), plus de 70 pour cent des Haïtiens ne bénéficiaient d'aucun soin de santé et 50 pour cent n'avaient pas accès à l'eau potable. Les conflits civils ayant marqué l'histoire du pays, l'emplacement de celui-ci sur la trajectoire des ouragans et des tempêtes tropicales et sa topographie associant des collines aux versants abrupts et déboisés à des zones inondables font d'Haïti un pays particulièrement exposé aux chocs d'origine météorologique. À la fin de décembre 2009, 1,8 million de personnes, soit un quart de la population, étaient en situation d'insécurité alimentaire, la plus forte prévalence étant enregistrée dans les départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite, du Plateau Central et du Sud-Est¹.
9. Le tremblement de terre a aggravé les effets des phénomènes météorologiques extrêmes qui s'étaient produits précédemment ainsi que de l'envolée des prix des produits alimentaires et des carburants, ce qui a contraint la population, déjà vulnérable, à recourir à des mécanismes de survie dangereux et a entraîné une hausse des taux de malnutrition et d'insécurité alimentaire. En février 2010, la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), le PAM et les partenaires ont réalisé une évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence afin d'apprécier les répercussions du séisme sur la

¹ CNSA/Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET). 2010. *Bulletin de conjoncture* n° 23, octobre 2009 à mars 2010.

sécurité alimentaire des ménages². Il en est ressorti qu'environ 3,5 millions de personnes vivaient dans l'insécurité alimentaire, dont 1,3 million dans les régions directement frappées par le séisme, où plus de la moitié de la population était en situation d'insécurité alimentaire

10. Une nouvelle évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence réalisée à titre de suivi en juin 2010 a étudié le niveau du redressement et de la sécurité alimentaire dans les zones touchées par le séisme, exposées aux catastrophes et où l'insécurité alimentaire était importante³. Elle a révélé que l'insécurité alimentaire, si elle avait diminué depuis février, restait cependant plus marquée qu'avant le tremblement de terre et touchait environ un tiers de la population haïtienne, soit entre 2,5 et 3 millions de personnes. L'insécurité alimentaire est certes plus répandue dans les zones directement touchées par le séisme, mais le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire ayant besoin d'une assistance est également en progression dans d'autres régions.
11. Avant le séisme, les interventions du PAM ne ciblaient pas les populations connaissant une relative sécurité alimentaire à Léogâne, Grand Goave et Petit Goave. À l'issue du tremblement de terre, des camps organisés ou spontanés sont apparus partout dans les zones urbaines, périurbaines et rurales de ces départements et d'autres encore, d'où une accentuation de l'insécurité alimentaire touchant les ménages; en juin 2010, quelque 1,3 million de personnes vivaient encore sous des tentes. Les ménages pauvres ayant perdu leurs avoirs durant le séisme sont les plus susceptibles de rester dans les camps, car ils n'ont pas les moyens de louer ou de reconstruire. Leur situation en matière de sécurité alimentaire reste très précaire. Pour les personnes vivant dans des camps comme pour les populations résidentes, la présence de 2 millions de mètres cube de débris pose un problème supplémentaire au moment de normaliser les conditions de vie et de reconstruire des logements, des bâtiments et des infrastructures adaptés pour permettre la reprise d'activités productives et la prestation des services sociaux. L'absence de revenu monétaire est une cause profonde importante de l'insécurité alimentaire à laquelle sont exposés les ménages sinistrés.
12. La plupart des personnes déplacées dans des zones qui n'ont pas été directement touchées par le séisme vivent dans des familles d'accueil qui étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire en raison de chocs récurrents. En février, les personnes déplacées représentaient jusqu'à 10 pour cent de la population dans les départements de la Grand'Anse, de l'Artibonite et du Centre. Cinq mois plus tard, presque 80 pour cent des personnes déplacées étaient retournés dans leur lieu d'origine, mais les autres, soit 200 000 personnes, demeuraient exposées à l'insécurité alimentaire. Les familles d'accueil sont également vulnérables car elles n'ont pas encore récupéré les avoirs perdus du fait d'avoir dû héberger les familles déplacées. Dans certains cas, seuls les enfants déplacés étaient envoyés dans des familles d'accueil, et celles-ci devaient alors prendre à leur charge les frais de scolarité.
13. La sécurité alimentaire et nutritionnelle pourrait lentement s'améliorer en l'absence de tout nouveau choc. Mais la situation est très instable, comme on a pu le constater lors du passage de la tempête tropicale de novembre, qui a dévasté le secteur agricole à Grand'Anse et à Léogâne, ainsi que de la poussée épidémique de choléra, qui s'est propagé rapidement.

² CNSA/PAM. 2010. Haïti – Évaluation rapide après le séisme de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, mars 2010 (données recueillies en février).

³ CNSA/PAM. 2010. Haïti – Suivi de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, juin 2010.

14. En août 2010, une mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires effectuée par le Ministère de l'agriculture, la CNSA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM a estimé que le déficit vivrier équivalait pour 2010 à 186 000 tonnes de céréales⁴, importations commerciales prévues comprises. La production printanière de légumes secs a baissé de 17 pour cent par rapport à 2009 en raison de l'arrivée tardive des pluies et d'une humidité excessive à la fin du cycle de croissance. Il est recommandé de suivre de près la situation dans le Nord-Ouest, le Plateau Central et les régions occidentales du pays.
15. Les recommandations formulées à l'issue de la mission d'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menée en juin 2010 sont les suivantes:
- appuyer le relèvement des populations en situation d'insécurité alimentaire frappées par le séisme et par les glissements de terrain et les inondations subséquents, en mettant en place des dispositifs de protection sociale à court terme fondés sur des activités productives, comme les modalités ECT et VCT ainsi que les programmes de supplémentation alimentaire et d'alimentation scolaire;
 - élaborer des plans de secours et prépositionner l'assistance humanitaire dans tout le pays;
 - acheter des vivres produits localement pour accélérer la reprise et soutenir les revenus ruraux tout en approvisionnant en denrées les opérations du PAM.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

16. La présente révision budgétaire réaffirme le but général de l'IPSR, qui est de protéger la population vulnérable tout en aidant les pouvoirs publics et les systèmes communautaires à renforcer la capacité de résistance aux chocs récurrents. En raison de l'augmentation des besoins et du retard pris dans le lancement, il est proposé de proroger l'IPSR d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2012.
17. On mettra désormais davantage l'accent sur les Objectifs stratégiques 3 et 2, notamment en s'employant à renforcer les moyens dont disposent le Gouvernement et les communautés pour se préparer aux catastrophes et y faire face. Les activités supprimées relevant de l'Objectif stratégique 4 pourraient être reprises dans le cadre d'un projet de développement futur. Les réalisations obtenues dans le cadre de l'opération d'urgence et les enseignements qui en ont été tirés seront pris en compte dans l'IPSR. Des interventions de plus en plus intégrées en matière de protection sociale fondée sur des activités productives aideront à assurer la transition entre les secours d'urgence et les premières phases du redressement. La problématique hommes-femmes et la protection continueront d'être prises en compte dans tous les secteurs.
18. *Ciblage géographique:* les conclusions de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menée en juin, de la mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires ainsi que des réévaluations seront prises en compte lors de la révision de la stratégie de ciblage de l'IPSR, qui inclura les zones frappées par le séisme et où l'insécurité alimentaire est forte ainsi que celles où les catastrophes naturelles sont fréquentes. Afin d'établir de nouvelles données de référence pour l'IPSR, le PAM met au point une carte plus précise de la sécurité alimentaire, tenant compte des constatations les plus récentes en la matière, y compris toutes les mises à jour de l'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée à l'échelle du pays début 2011. Les évaluations rapides et les

⁴ FAO/PAM. 2010. Haïti – Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires en Haïti. Septembre 2010.

évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence étudieront les besoins dans le sillage de toute nouvelle catastrophe, et le PAM et la CNSA continueront de surveiller et d'analyser régulièrement les prix, la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel par l'intermédiaire des observatoires de la CNSA dans chaque département.

19. *Interventions d'urgence*: des distributions générales de vivres visant 517 000 personnes et un appui nutritionnel immédiat destiné à 172 000 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes sont prévus pour parer à toute éventualité de nouveau choc en 2011 et en 2012. Une enquête nutritionnelle réalisée en mai/juin 2010 a confirmé les avantages des interventions nutritionnelles généralisées juste après une catastrophe pour stabiliser l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes, ainsi que l'utilité des suppléments nutritionnels prêts à consommer⁵. Les bénéficiaires ciblés recevront soit du Plumpy' doz soit une préparation à base d'aliments composés enrichis, de l'huile végétale et du sucre⁶.
20. *Activités Espèces contre travail et Vivres contre travail*: les dispositifs de protection sociale fondés sur des activités productives qui ont été mis en place avec succès durant l'opération d'urgence, y compris les activités ECT et VCT, seront maintenus. La décision de fournir des espèces ou des vivres, voire les deux, sera prise en fonction des conditions du marché et des préférences des bénéficiaires. On a constaté durant l'opération d'urgence que la population des zones urbaines touchées par le séisme où les marchés étaient accessibles et opérationnels préférait les espèces; dans les zones périurbaines et rurales, où l'offre sur les marchés ne pouvait satisfaire que partiellement le surcroît de demande, on préférait une association d'espèces et de produits alimentaires; enfin, dans les zones rurales isolées où l'insécurité alimentaire était très forte et l'accès aux marchés limité, les produits alimentaires étaient plus appropriés. Les activités ECT et VCT incluront notamment:
 - de courtes interventions ECT utilisant peu de technologie pour déblayer les débris, principalement dans le but de fournir des emplois et des revenus à court terme dans les zones urbaines les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire, la réduction progressive de ces activités étant prévue en 2012, en fonction des indicateurs de la sécurité alimentaire;
 - des activités intégrées de gestion participative des bassins versants mises en œuvre avec des organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires dans les zones rurales et périurbaines exposées aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire, de manière à appuyer le redressement et la résistance aux chocs; ces activités comprendront la remise en état de routes de desserte, la consolidation des réseaux d'irrigation, la protection des rives des cours d'eau, la création de pépinières et de petits réservoirs d'eau à usage domestique, la conservation des sols et de l'eau, la lutte contre le ravinement, la foresterie et l'agroforesterie.

⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Ministère de la santé publique et de la population, Action contre la faim, Centers for Disease Control, Médecins du Monde et Terre des Hommes. 2010. Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquête SMART), mai-juin 2010.

⁶ Plumpy' doz pour les enfants âgés de 6 à 35 mois et mélange maïs-soja traditionnel, ration d'huile et de sucre pour les enfants de 36 à 59 mois ainsi que pour les femmes enceintes et les mères allaitantes.

21. Les activités ECT et VCT seront mises en œuvre dans le cadre des travaux à forte intensité de main-d'œuvre lancés par les pouvoirs publics, la rémunération correspondant au salaire minimal arrêté par le Gouvernement, à savoir 5 dollars par jour pour les travailleurs non qualifiés. La ration alimentaire aura la même valeur et sera ajustée périodiquement en fonction des variations des prix sur les marchés. Les activités seront sélectionnées par des comités locaux comptant dans leurs rangs des représentants des autorités locales, des organismes techniques publics, des donateurs et du PAM, conformément au processus de planification décentralisée.
22. Entre avril et décembre 2011, 117 000 travailleurs, soit 585 000 bénéficiaires, seront employés quatre mois chacun en moyenne. La première année, cette intervention ciblera les ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les régions touchées par le séisme. Au fur et à mesure de l'amélioration de la sécurité alimentaire, le nombre de participants devrait être réduit à 77 000 (soit 385 000 bénéficiaires) en 2012. Le PAM veillera à ce que des hommes comme des femmes bénéficient des activités ECT et VCT. Les efforts déployés dans le cadre de l'opération d'urgence pour faire participer des associations féminines à l'exécution des projets se poursuivront.
23. *Alimentation scolaire*: les activités lancées après le séisme ont montré que l'alimentation scolaire pouvait constituer un dispositif de secours immédiat pour les populations vulnérables frappées par une catastrophe. Le Plan national pour la reconstruction d'Haïti reconnaissait le rôle de l'alimentation scolaire en tant que dispositif de protection sociale efficace, fournissant des repas nutritifs aux enfants et favorisant leur retour à l'école. L'alimentation scolaire permettait de rétablir un certain degré de normalité, de redonner accès à l'instruction et de reconstruire le secteur si durement touché de l'éducation. Le PAM est en train d'élaborer une stratégie quinquennale pour pérenniser le programme d'alimentation scolaire.
24. L'IPSR ciblera les écoles dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte, y compris celles de Léogâne, Jacmel, Nippes et Grand'Anse, touchées par le séisme. Le PAM prévoit de venir en aide à 800 000 enfants en 2011 et 615 000 en 2012, en partant de l'hypothèse que les ménages des quartiers qui étaient auparavant mieux lotis se seront rétablis d'ici à 2012 et que les activités touchant l'alimentation scolaire feront place à un projet de développement. Le nombre de jours pendant lesquels des repas scolaires seront distribués passera de 165 à 190, à des fins d'harmonisation avec le calendrier scolaire national. Des comprimés vermifuges seront distribués pour renforcer les avantages nutritionnels des repas scolaires. Conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence effectuée en juin, le PAM distribuera une ration à emporter unique en début d'année scolaire pour compenser les frais de scolarité.
25. *Assistance saisonnière*: celle-ci vise à atténuer les pics d'insécurité alimentaire à certains moments de l'année. En raison de l'accentuation de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire, le nombre de bénéficiaires pour 2011 passera de 200 000, chiffre prévu à l'origine, à 400 000.

26. *Interventions nutritionnelles*: une enquête sur la nutrition réalisée en avril/mai 2010 a montré que les interventions nutritionnelles menées dans le cadre de l'opération d'urgence conformément à la stratégie en matière de nutrition conçue avec le Ministère de la santé publique et de la population et le module de la nutrition pour Haïti contribuaient efficacement à la prévention d'une crise nutritionnelle. La supplémentation alimentaire ciblée pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes continuera donc d'être assurée. Les critères d'admission et de fin de prise en charge ainsi que la durée de l'assistance seront établis au regard du nouveau Protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë⁷. Environ 75 000 enfants âgés de 6 à 59 mois bénéficieront d'une assistance chaque année. En application du nouveau protocole, le nombre de femmes enceintes et de mères allaitantes ciblées sera réduit de 100 000 à 48 500. Les enfants recevront du Supplementary Plumpy et les femmes un prémélange de maïs et de soja, de l'huile végétale et du sucre.
27. *Supplémentation alimentaire pour les personnes vivant avec le VIH*: le nombre de patients recevant un traitement antirétroviral ou antituberculeux qui seront pris en charge dans le cadre de l'IPSR passera de 25 000 à 12 000 du fait de la modification des critères de ciblage, l'insécurité alimentaire des ménages étant désormais prise en compte à la place de l'indice de masse corporelle. Les patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux recevront une ration de supplémentation pour optimiser l'efficacité et l'observance du traitement, ainsi qu'une ration à emporter pour une famille de cinq personnes, ce qui permettra d'atteindre 60 000 bénéficiaires en 2011 et en 2012. Des activités rémunératrices consolideront les moyens de subsistance des ménages bénéficiaires dans le cadre de la stratégie de transfert des responsabilités du PAM.

⁷ Enfants de 6 à 59 mois: admission: indice poids/taille entre -3 et -2 déviation standard (SD) et/ou périmètre brachial entre 115 et 125 mm; arrêt de la prise en charge: indice poids/taille supérieur à -1 SD et/ou périmètre brachial supérieur à 125 mm lors de deux pesées consécutives; durée: trois mois. Femmes enceintes et mères allaitantes: admission: périmètre brachial inférieur à 210 mm; arrêt de la prise en charge: périmètre brachial supérieur à 210 mm lors de deux mesures consécutives; durée: six mois.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ						
	Activité	Nombre de jours/année	2011			2012
			Effectif actuel	Augmentation	Effectif révisé	
Secours	Intervention immédiate: biscuits à haute teneur énergétique	5	517 000	-	517 000	517 000
	Intervention rapide: distribution générale de vivres	30	517 000	-	517 000	517 000
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de moins de 3 ans	90	35 000	33 800	68 800	68 800
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de 36 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes	90	-	103 200	103 200	103 200
Premières phases du redressement	Activités régulières du programme					
	Santé maternelle et infantile (SMI): enfants de moins de 5 ans	90	75 000	-	75 000	75 000
	SMI: femmes enceintes et mères allaitantes	360	100 000	(51 500)	48 500	48 500
	Supplémentation alimentaire: personnes vivant avec le VIH/patients atteints de la tuberculose	270	25 000	(13 000)	12 000	12 000
	Assistance aux ménages touchés par le VIH/la tuberculose	270	125 000	(65 000)	60 000	60 000
	Alimentation scolaire et camps d'été	190	315 000	485 000	800 000	615 000
	Interventions saisonnières					
	Distributions saisonnières de soutien	90	200 000	200 000	400 000	307 500
	VCT/ECT/avoirs	96	295 000	289 000	584 000	385 000
TOTAL*			1 627 000	858 000	2 485 000	2 008 000

* Les totaux ont été ajustés pour éviter de compter deux fois les bénéficiaires participant à plus d'une activité.

28. *Renforcement des capacités*: les partenariats noués avec le Gouvernement, les donateurs, les organismes des Nations Unies et les ONG seront consolidés pour aider à créer un cadre national de protection sociale conforme au Plan national pour la reconstruction d'Haïti. Cela permettra de renforcer les capacités nationales dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, de l'alimentation scolaire et des activités nutritionnelles, ainsi que de faciliter un transfert progressif des responsabilités.

29. Le PAM continuera de travailler avec la Direction de la protection civile (DPC) pour assurer la préparation en prévision des catastrophes, et avec la CNSA pour renforcer le rôle moteur de celle-ci dans les évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations

d'urgence, l'analyse de la sécurité alimentaire et les dispositifs d'alerte précoce et de surveillance. Il poursuivra également sa collaboration avec les comités départementaux en ce qui concerne la conception des programmes ainsi que le choix et la coordination des activités ECT et VCT. Le PAM travaillera avec le Programme national de cantines scolaires et avec le Ministère de l'éducation en vue d'améliorer la passation de marchés, le transport, l'établissement de rapports et le suivi dans le domaine de l'alimentation scolaire. Il renforcera son partenariat avec le Ministère de la santé publique et de la population et le Département de la nutrition de celui-ci pour ce qui est des distributions de vivres, de la supplémentation alimentaire et des activités nutritionnelles à assise locale dans les communautés mal desservies.

30. La production agricole nationale ne satisfaisant que la moitié des besoins de consommation alimentaire de la population, le PAM achète la plupart de ses produits sur les marchés internationaux à des prix inférieurs. Il va toutefois continuer à travailler avec le Ministère de l'agriculture et d'autres partenaires pour développer ses achats locaux de denrées, l'agriculture étant le pilier de la stratégie de reconstruction du Gouvernement. Le Ministère a choisi le programme d'alimentation scolaire comme point de départ de sa stratégie d'achats locaux afin de stimuler le secteur agricole, de donner un coup de pouce aux petits producteurs et aux associations et de stabiliser les marchés des produits locaux. Une poussée soudaine de la demande pourrait entraîner une nouvelle flambée des prix des denrées locales ou leur substitution par des produits alimentaires importés. Les systèmes locaux de passation des marchés viseront donc à encourager la production locale tout en faisant progressivement évoluer les marchés pour éviter les distorsions des échanges. Le PAM tirera parti de son savoir-faire en matière de passation de marchés, de contrôle de la qualité, d'entreposage et de logistique afin d'aider le groupe de travail des achats locaux du Ministère de l'agriculture, récemment créé au sein de la CNSA à étudier les possibilités de s'approvisionner auprès des petits producteurs et de garantir la qualité des opérations tout au long de la filière d'approvisionnement. Les contributions des donateurs assorties d'une obligation d'achat local seront utilisées à cette fin.
31. *Suivi et évaluation*: du fait de l'ampleur du séisme, l'envergure de l'opération lancée est trop importante pour les moyens de suivi et d'évaluation existants, du point de vue tant de leur conception technique que des ressources humaines. Un solide système de suivi et d'évaluation va être mis en place et une panoplie d'outils connexes est en cours d'élaboration. Une base de données et un système d'appui devraient être en place début 2011, pour veiller à ce que des données sur les produits soient recueillies avec précision et régulièrement; des indicateurs des effets directs seront ajoutés dans un deuxième temps. Le PAM formera son équipe chargée du suivi et ses partenaires de façon à garantir la qualité des données.
32. *Dispositions logistiques*: le taux de TTEM est passé de 140 dollars à 170,70 dollars pour tenir compte de l'augmentation des coûts d'entreposage après le séisme⁸, de la création de trois bureaux auxiliaires supplémentaires et de nouvelles plateformes logistiques, ainsi que de la mise en place d'un dispositif de transport par péniche pour la planification préalable des interventions d'urgence durant trois mois pendant la saison des ouragans. Les coûts de maintenance des camions tout-terrain du PAM ont également augmenté en raison de l'âge des véhicules et de la nécessité de couvrir des distances plus importantes sur un réseau routier en mauvais état.

⁸ L'un des entrepôts du PAM s'est effondré, obligeant à louer plus cher plusieurs entrepôts de moindre taille.

33. Par ailleurs, les CAD ont également considérablement augmenté depuis le séisme. Les CAD supplémentaires couvriront les besoins du bureau de pays durant la prolongation de l'intervention. Bien qu'il soit prévu en 2011 et 2012 de réduire le nombre des bureaux auxiliaires et les effectifs, les besoins en ressources humaines, y compris le personnel recruté sur le plan international, ont augmenté en raison de l'accroissement de l'envergure de l'opération et des moyens locaux limités. Les coûts du logement, de la sécurité et du remplacement du matériel informatique endommagé pendant le tremblement de terre ont également contribué à la hausse des coûts opérationnels.

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

34. Les rations remises au titre des distributions générales de vivres seront similaires à celles fournies dans le cadre de l'opération d'urgence, c'est-à-dire qu'elles se composeront de 300 grammes de céréales, de 50 grammes de légumes secs, de 25 grammes d'huile et de 5 grammes de sel par personne et par jour. La ration VCT correspond au salaire minimum fixé par le Gouvernement et la ration du programme d'alimentation scolaire sera réduite pour correspondre à la norme arrêtée par le PAM pour les écoles primaires, soit 120 grammes de céréales, 30 grammes de légumes secs, 10 grammes d'huile et 5 grammes de sel par enfant et par jour. Les rations destinées aux activités nutritionnelles resteront identiques, à l'exception de l'ajout de Plumpy' doz pour les enfants âgés de 6 à 35 mois dans le cadre de la supplémentation alimentaire généralisée d'urgence et de Supplementary' Plumpy pour les enfants âgés de 36 à 59 mois dans le cadre de la supplémentation alimentaire ciblée, en remplacement du prémélange de maïs et de soja, de l'huile végétale et du sucre. Ces modifications sont conformes au nouveau protocole national pour la prise en charge de la malnutrition aiguë et tiennent compte de l'expérience acquise durant l'opération d'urgence.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES, APRÈS RÉVISION
(en grammes par personne et par jour)

	Activité	Céréales	Légumes secs	Huile végétale	Sel	Sucre	Mélange maïs-soja	Plumpy' doz	Supp. Plumpy	Biscuits à haute teneur énergétique	kcal	Kcal d'origine protéique (%)	kcal d'origine lipidique (%)
Secours	Intervention immédiate: biscuits à haute teneur énergétique									100	450	10,7	30
	Intervention rapide: distribution générale de vivres	300	50	25	5						1 469	8,4	16,6
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de 6 à 35 mois							46			247	9,6	58,3
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de 36 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes			20		15	200				1 037	13,9	27,8
Premières phases du redressement	SMI: enfants de 6 à 59 mois								92		500	10	59,2
	SMI: femmes enceintes et mères allaitantes			20		15	200				1 037	13,9	27,8
	Supplémentation alimentaire: personnes vivant avec le VIH/ patients atteints de la tuberculose			20		15	200				1 037	13,9	27,8
	Assistance aux ménages touchés par le VIH/la tuberculose	300	50	25	5						1 469	8,4	16,6
	Alimentation scolaire et camps d'été	120	30	10	5						621	9,3	15,9
	Distributions saisonnières de soutien	300	50	25	5						1 469	8,4	16,6
	VCT/avoirs	626	208	60							3 481	9,8	17

**TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES/MONÉTAIRES, PAR ACTIVITÉ
(en tonnes)**

	Activité	Actuellement	Augmentation	Après révision
Secours	Intervention immédiate: biscuits à haute teneur énergétique	269	258	527
	Intervention rapide: distribution générale de vivres	8 886	3 257	12,143
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de 6 à 35 mois	771	(171)	600
	Supplémentation alimentaire généralisée de secours: enfants de 36 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes	-	4 365	4,365
Total partiel, composante Secours		9 927	7 709	17 636
Premières phases du redressement	SMI: enfants de 6 à 59 mois	1 653	(500)	1 153
	SMI: femmes enceintes et mères allaitantes	8 812	(1 280)	7 532
	Supplémentation alimentaire: personnes vivant avec le VIH/ patients atteints de la tuberculose	1 653	(64)	1 589
	Assistance aux ménages touchés par le VIH/la tuberculose	13 360	(514)	12 846
	Alimentation scolaire et camps d'été	12 552	30 811	43 363
	Distributions saisonnières de soutien	7 197	17 356	24 553
	VCT/avoirs	17 959	17 325	35 284
	ECT/avoirs	-	32 611 968 dollars	32 611 968 dollars
Total partiel, composante Premières phases du redressement		63 186	63 134	126 167
Total (en tonnes)		73 113	70 843	143 956
TOTAL (en dollars)		-	32 611 968	32 611 968

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
Produits alimentaires ¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	47 713	36 145 110	
Légumes secs	13 209	11 331 556	
Huiles et matières grasses	6 047	7 449 180	
Aliments composés et mélanges	851	966 960	
Autres	3 022	11 182 891	
Total, produits alimentaires	70 843	67 075 695	
Transferts monétaires		32 611 968	
Total partiel produits alimentaires et transferts monétaires			99 687 663
Transport extérieur			12 535 691
Transport terrestre, entreposage et manutention			14 231 765
Autres coûts opérationnels directs			16 390 255
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			22 948 980
Total des coûts directs pour le PAM			165 794 354
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			11 605 605
COÛT TOTAL POUR LE PAM			177 399 959

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissements des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	8 808 615
Administrateurs recrutés sur le plan national	1 579 679
Agents des services généraux	5 194 895
Personnel temporaire	586 556
Heures supplémentaires	101 768
Primes de risque et de sujétion	(1 110 721)
Consultants internationaux	(79 345)
Volontaires des Nations Unies	(205 000)
Services de conseil	240 000
Voyages officiels du personnel	878 275
Total partiel	15 994 721
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	367 395
Charges courantes	413 150
Fournitures de bureau et petit matériel	209 111
Services de communication	872 420
Réparation et entretien du matériel	586 850
Coûts d'exploitation et d'entretien des véhicules	719 970
Aménagement et entretien des bureaux	219 320
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	1 700 000
Total partiel	5 088 216
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Leasing de véhicules	642 600
Matériel de communication	667 832
Dépenses locales de sécurité	555 609
Total partiel	1 866 041
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	22 948 980



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1: Amélioration de la consommation alimentaire des ménages sinistrés ciblés durant la période d'assistance ¹	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages supérieur à 26 pour 75 pour cent des ménages ciblés 	<p>Le contexte politique permet de fournir une assistance alimentaire dans le respect des principes humanitaires (à savoir, concordance entre la nouvelle stratégie gouvernementale et les activités du PAM)</p> <p>Absence de toute autre catastrophe naturelle majeure ou de troubles sociaux</p>
Effet direct 1.2: Stabilisation de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans les populations ciblées touchées par des situations d'urgence, au moyen d'une supplémentation alimentaire généralisée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence du faible périmètre brachial inférieure à 5 pour cent 	<p>Les partenaires et le Gouvernement s'attaquent aux autres causes profondes de la malnutrition (approvisionnement en eau et assainissement, santé, formation, etc.)</p>
Produit 1.1: Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux personnes vivant avec le VIH et aux patients atteints de la tuberculose recevant un traitement antirétroviral, au moyen d'une supplémentation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de denrées distribuées, par type de produit et par activité, en pourcentage des quantités prévues ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés recevant une assistance alimentaire et autre, par activité, en pourcentage du nombre prévu 	<p>Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu</p> <p>Les conditions de sécurité permettent de distribuer l'assistance alimentaire dans les zones sinistrées</p> <p>Absence de toute rupture majeure de la filière d'approvisionnement</p>
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct 2.1: Caractère adéquat pendant la période d'assistance de la consommation alimentaire des ménages sinistrés ciblés menacés par la faim aiguë	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stabilisation du score de consommation alimentaire des ménages à 40 au moins pour 75 pour cent des ménages ciblés 	
Effet direct 2.2: Mise en place de systèmes d'alerte rapide, de plans d'intervention d'urgence et de systèmes de surveillance de la sécurité alimentaire et amélioration de ceux-ci, et appui du PAM au renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de planification préalable des catastrophes supérieur ou égal à 7 	<p>Partenariats/liens entre le PAM et les organismes gouvernementaux (par exemple, la DPC)</p>

¹ Le cadre logique sera revu de façon à inclure les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dès que des instructions plus précises auront été reçues.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Effet direct 2.3: Réduction des risques à l'échelle communautaire dans les communautés ciblées, au moyen d'activités ECT et VCT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des avoirs communautaires 	Les partenaires coopérants ont la capacité technique de mettre en place des équipements de qualité
Produit 2.1 a): Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés, à la faveur d'activités ECT et VCT, et ce en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de denrées distribuées, par type de produit et par activité, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés recevant une assistance alimentaire et autre, par activité, en pourcentage du nombre prévu 	Accord préalablement passé avec le Gouvernement sur les modalités du ciblage
Produit 2.1 b): Transferts monétaires effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés, à la faveur d'activités ECT et VCT, et ce en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant total distribué, en pourcentage du montant prévu ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces, en pourcentage du nombre prévu ➤ Nombre de femmes en charge d'un ménage recevant des espèces, en pourcentage du nombre prévu ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces en temps voulu, en pourcentage du nombre prévu 	Existence à l'échelon local d'une ou de plusieurs institutions financières fiables susceptibles de garantir le paiement en temps voulu des rémunérations dans le cadre des activités ECT et VCT
Produit 2.2: Mesures de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets mises en place, et appui du PAM au renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de systèmes créés ou rétablis, par catégorie et par unité de mesure: systèmes d'alerte rapide, plans d'intervention d'urgence, systèmes de surveillance de la sécurité alimentaire, gestion des bassins versants, construction de réseaux d'irrigation, régénération des terres, etc. 	Partenariats/liens entre le PAM et les organismes gouvernementaux (par exemple, la DPC)



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition		
Effet direct 3.1: Caractère adéquat pendant la période d'assistance de la consommation alimentaire des ménages sinistrés ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stabilisation du score de consommation alimentaire des ménages à 40 au moins pour 75 pour cent des ménages ciblés 	Le contexte politique permet de fournir une assistance alimentaire dans le respect des principes humanitaires (à savoir, concordance entre la nouvelle stratégie gouvernementale et les activités du PAM)
Effet direct 3.2: Amélioration de l'accès aux biens pour les communautés ciblées en situation de précarité ou de transition	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de dotation en équipements collectifs: 80 pour cent des communautés ciblées disposent de plus d'avoirs productifs, utiles et fonctionnels 	<p>Absence de toute autre catastrophe naturelle majeure ou de troubles sociaux</p> <p>Absence de toute rupture majeure de la filière d'approvisionnement</p>
Effet direct 3.3: Stabilisation aux niveaux enregistrés avant la crise de la scolarisation des filles et des garçons dans les écoles bénéficiant du programme d'alimentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évolution des taux moyens annuels de scolarisation des filles et des garçons dans les écoles primaires bénéficiant d'une assistance du PAM ➤ Taux de maintien des effectifs de filles et de garçons scolarisés après la crise ➤ Proportion de filles et de garçons poursuivant leurs études 	<p>Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu</p> <p>Les infrastructures scolaires sinistrées fonctionnent, y compris les entrepôts des partenaires</p> <p>Le bureau de pays reçoit des produits de bonne qualité</p> <p>La capacité de transport du PAM est suffisante</p> <p>La chaîne logistique est fluide après le dédouanement</p> <p>Le programme public d'alphabétisation est efficacement mis en œuvre</p> <p>Les conditions de sécurité permettent la livraison des vivres dans les zones d'intervention</p> <p>Les conflits politiques ne perturbent pas le calendrier scolaire</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 3.4: Amélioration pendant la période d'assistance de la consommation alimentaire des ménages des personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux ciblées</p>	<p>➤ Le score de consommation alimentaire des ménages est supérieur à 26 pour 75 pour cent des ménages ciblés</p>	<p>Le contexte politique permet de fournir une assistance alimentaire dans le respect des principes humanitaires (à savoir, concordance entre la nouvelle stratégie gouvernementale et les activités du PAM)</p> <p>Absence de toute autre catastrophe naturelle majeure ou de troubles sociaux</p> <p>Disponibilité d'antirétroviraux dans les zones d'intervention du PAM</p> <p>Pas de rupture des stocks d'antituberculeux et d'antirétroviraux là où il en existe</p> <p>Les partenaires disposent d'un système efficace de collecte de données</p> <p>(Une enquête de référence sera réalisée début 2011 en vue d'analyser cet indicateur durant l'IPSR)</p>
<p>Effet direct 3.5: Meilleure observance des traitements antirétroviraux et antituberculeux</p>	<p>➤ Taux d'observance de 95 pour cent</p>	<p>Le contexte politique permet de fournir une assistance alimentaire dans le respect des principes humanitaires (à savoir, concordance entre la nouvelle stratégie gouvernementale et les activités du PAM)</p> <p>Absence de toute autre catastrophe naturelle majeure ou de troubles sociaux</p> <p>Disponibilité d'antirétroviraux dans les zones d'intervention du PAM</p> <p>Pas de rupture des stocks d'antituberculeux et d'antirétroviraux là où il en existe</p> <p>Les partenaires disposent d'un système efficace de collecte de données</p> <p>(Une enquête de référence sera réalisée début 2011 en vue d'analyser cet indicateur durant l'IPSR)</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 3.6: Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes visés, au moyen d'une supplémentation alimentaire ciblée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois <p>Objectif: rapport poids/taille inférieur à 5 pour cent</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition chez les femmes enceintes et les mères allaitantes <p>Objectif: périmètre brachial inférieur à 21 cm pour moins de 5 pour cent d'entre elles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Indicateurs de performance du programme: taux de récupération supérieur à 75 pour cent; taux d'abandon inférieur à 15 pour cent; taux de mortalité inférieur à 10 pour cent; couverture supérieure ou égale à 75 pour cent 	<p>Les centres de santé disposent de suffisamment de personnel qualifié</p> <p>Le Gouvernement et la communauté internationale restent mobilisés en faveur de la nutrition</p>
<p>Produit 3.1 a): Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de denrées distribuées, par type de produit et par activité, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés recevant une assistance alimentaire et autre, par activité, en pourcentage du nombre prévu 	<p>Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu</p> <p>Les conditions de sécurité permettent de distribuer l'assistance alimentaire dans les zones sinistrées</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Produit 3.1 b): Transferts monétaires effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés, et ce en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces, en pourcentage du nombre prévu ➤ Nombre de femmes en charge d'un ménage recevant des espèces, en pourcentage du nombre de bénéficiaires prévu ➤ Montant total distribué, en pourcentage du montant prévu ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces en temps voulu, en pourcentage du nombre prévu 	
Produit 3.2: Avoirs relatifs aux moyens de subsistance élaborés, construits ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées, au moyen d'activités ECT/VCT et d'activités Vivres pour la création d'avoirs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'équipements collectifs créés ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées 	
Produit 3.3 a): Couverture des activités d'alimentation scolaire alignée sur le programme de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles bénéficiant de l'assistance du PAM, en pourcentage du nombre prévu 	
Produit 3.3 b): Comprimés vermifuges distribués aux élèves des écoles primaires dans le cadre de l'alimentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de garçons et de filles recevant des comprimés d'Albendazole dans les écoles bénéficiant d'un appui du PAM, en pourcentage du nombre prévu ➤ Nombre d'écoles bénéficiant de campagnes de déparasitage, en pourcentage du nombre prévu ➤ Nombre de campagnes de déparasitage menées à bien, en pourcentage du nombre prévu 	<p>Les conditions de sécurité permettent la mise en œuvre du programme dans la zone ciblée</p> <p>Disponibilité des comprimés d'Albendazole</p>

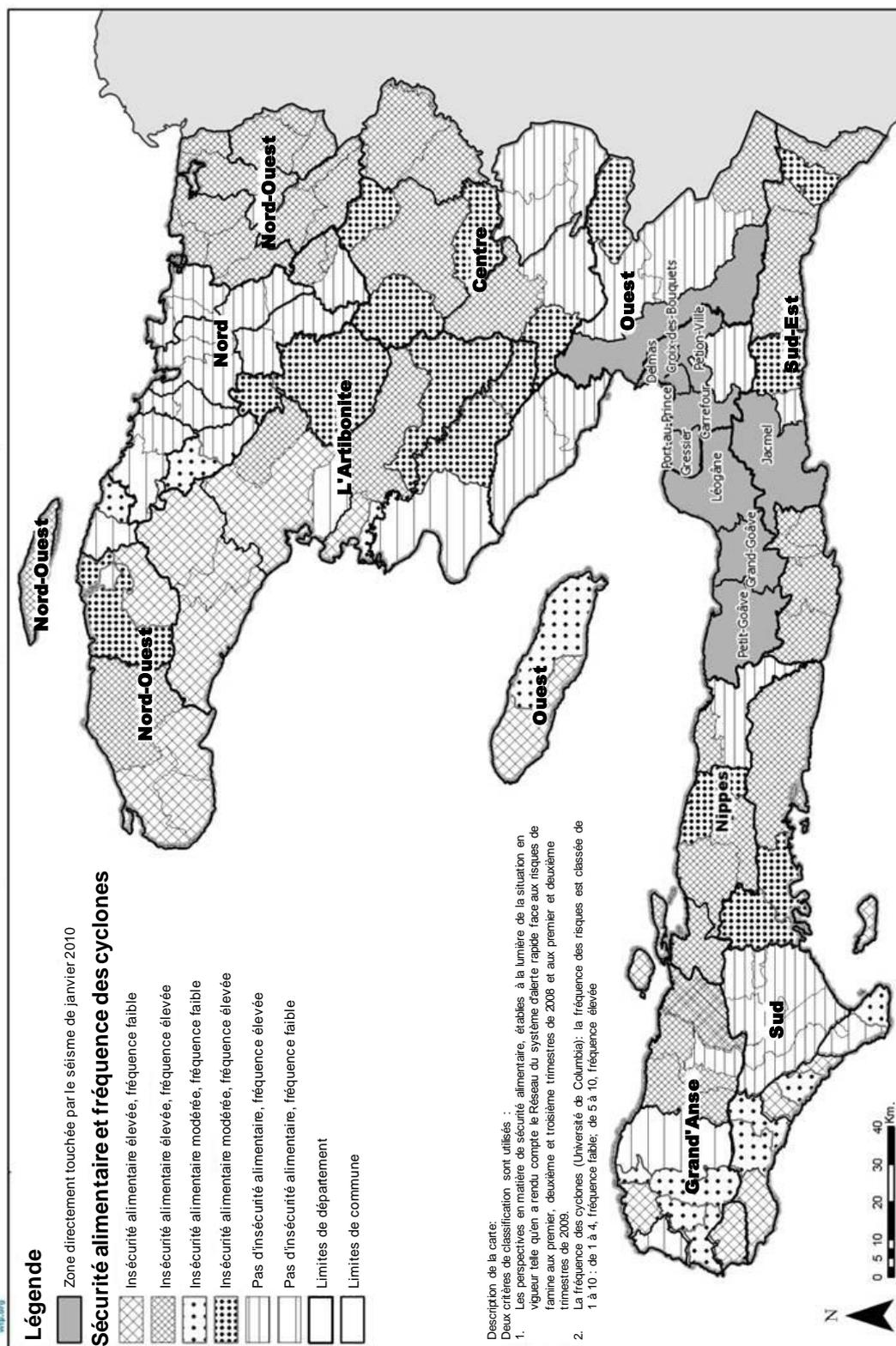
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
Effet direct 5.1: Développement des débouchés au niveau national grâce à l'achat au niveau local de produits alimentaires à un prix avantageux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires achetés sur place, en pourcentage de la quantité totale distribuée dans le pays 	
Produit 5.1: Produits alimentaires achetés localement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement, par type et par catégorie de pays ➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement, en pourcentage de la quantité totale de produits achetés 	



ANNEXE III

Haiti: Analyse de la sécurité alimentaire
Fréquence des cyclones et communes directement touchées par le séisme de janvier 2010



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Autres COD	autres coûts opérationnels directs
CAD	coût d'appui direct
CAI	coût d'appui indirect
CNSA	Coordination nationale de la sécurité alimentaire
DPC	Direction de la protection civile
ECT	Espèces contre travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
SMI	santé maternelle et infantile
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
VCT	Vivres contre travail